



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le

Nos références : MEFI-D25-10623

**À l'attention de Madame Henna Virkkunen**  
Vice-présidente de la Commission européenne  
Bruxelles

**Objet : Alerte des autorités françaises sur les risques de manquements répétés de la plateforme Shein à ses obligations au titre du Règlement sur les services numériques**

Madame la Vice-présidente,

La France doit faire face depuis plusieurs années, au même titre que ses homologues européens, à l'arrivée de nouvelles plateformes de places de marché en ligne dont le modèle engendre des risques systémiques majeurs, notamment du point de la vue de la protection des populations et du respect de nos normes européennes.

Ces risques systémiques sont devenus une réalité pour les citoyens français. La France est confrontée depuis plusieurs jours aux conséquences des manquements d'une extrême gravité de la part de la plateforme SHEIN, sur laquelle ont notamment été commercialisés des objets à caractère pédopornographique, des armes de catégorie A et des objets à caractère pornographiques sans mesure de restriction d'accès aux mineurs.

Au regard de ces actes extrêmement graves et répétés, la France, sous l'impulsion du Premier ministre, a actionné tous les leviers de réponse dont elle dispose en application du droit national et européen pour faire cesser immédiatement les dommages causés et engagés des sanctions à la hauteur des faits évoqués :

1/4

139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

- 1) La mise en œuvre d'une injonction de retirer toutes les armes de catégorie A de la plateforme SHEIN sous les prochaines 48 heures, soit jusqu'au vendredi 7 novembre, sous peine de mise en œuvre d'une mesure de réquisition numérique qui pourra conduire au déréférencement ou au blocage de l'accès au site internet SHEIN en France.
- 2) Au regard du caractère systématique et répété des infractions de la plateforme, et conformément à l'article 6-3 de Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique, le Gouvernement a saisi aujourd'hui 5 novembre 2025 le tribunal judiciaire de Paris pour faire cesser les dommages à l'ordre public associés à l'absence de contrôle. Cette procédure, en fonction de la décision du juge, pourra aller jusqu'au blocage de l'accès au site SHEIN en France.

La France alerte la Commission européenne et l'ensemble des Etats membres sur ces manquements graves constatés au sein de ses frontières, et estime qu'il existe des risques similaires associés aux agissements de cette plateforme au sein des autres pays de l'Union européenne.

La commercialisation répétée de contenus illégaux indique que la plateforme a failli à ses obligations qui lui sont imposées par le Règlement sur les services numériques (RSN), notamment en matière de protection des mineurs, de lutte contre les contenus illicites et de traçabilité de ses vendeurs.

Si les manquements à leur responsabilité étaient confirmés, cette plateforme s'expose aux sanctions prévues par ce règlement pouvant aller, dans les cas les plus graves d'infractions et de violations répétées, à l'application d'une sanction pécuniaire pouvant représenter jusqu'à 6% du chiffre d'affaires mondial de la plateforme et de mesures de suspension de son activité.

Du fait de la qualification de SHEIN de « très grande plateforme en ligne », la Commission européenne est l'autorité de régulation compétente pour s'assurer de la conformité de ces plateformes au cadre européen, et à ce titre, est en mesure d'engager une enquête à son encontre et prononcer les sanctions adaptées.

La France appelle la Commission européenne à se saisir pleinement de ces prérogatives, y compris à travers l'édition de mesures provisoires à l'encontre de la plateforme, et à conduire sans délai des investigations permettant de faire la pleine lumière sur les dysfonctionnements ayant conduit à la commercialisation d'objets illégaux sur cette plateforme.

**Le rôle et le soutien actif de la Commission européenne sont indispensables** pour appuyer les Etats membres dans la sécurisation de leurs espaces numériques et garantir le plein déploiement des outils de régulation, de protection et de sanctions instaurés par le RSN. La France, ses autorités compétentes et son régulateur national, se tiennent à la pleine disposition de la Commission européenne pour l'appuyer dans ses actions.

Face aux risques systémiques engendrés par de tels agissements et les interrogations légitimes qu'elles soulèvent auprès des citoyens européens, l'Union européenne doit apporter des réponses fermes aux dysfonctionnements et aux manquements qui pourraient être constatés à l'issue d'une telle enquête.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de notre haute considération.

**Roland LESCURE**

Ministre de l'Economie,  
des Finances et de la  
Souveraineté Industrielle,  
Énergétique et Numérique

**Anne LE HENANFF**

Ministre déléguée chargée de  
l'Intelligence artificielle et du  
Numérique

En copie :

- Mrs Claudia PLAKOLM, State Secretary for Youth, Civilian Service and Digitalization, Austria
- Mrs Vanessa MATZ, State Secretary for Digitalization, in charge of Administrative Simplification, Privacy and the Buildings Administration, Belgium
- Mr Valentin MUNDROV, Minister of Electronic Governance, Bulgaria
- Mr Oleg BUTKOVIC, Vice President of the Government and Minister of the Sea, Transport and Infrastructure, Croatia
- Mr Nicodemos DAMIANOU, Deputy Minister of Research, Innovation and Digital Policy to the President, Cyprus
- Mrs Marian JURECKA, the Ministry of Labour and Social Affairs, Member of the Government in charge of Digitalisation, Czech Republic
- Mrs Caroline STAGE-OLSEN, Minister for Digital Affairs, Denmark
- Mr Liisa-Ly PAKOSTA, Minister of Justice and Digital Affairs, Ministry of Justice, Estonia
- Ms. Lulu RANNE, Minister of Transport and Communications, Finland
- Dr Karsten WILDBERGER, Federal Minister of Digital Transformation and Government Modernisation, Germany
- Mr Dimitris PAPASTERGIOU, Minister of Digital Governance, Hellenic Republic
- Mr Laszlo PALKOVICS, Minister for Innovation and Technology, Hungary
- Mrs Niamth SMYTH, Minister of State for Trade Promotion, Artificial Intelligence and Digital Transformation, Ireland
- Dr Zoltan KOVACS, Minister of State for International Communication and Relations, Cabinet Office of the Prime Minister, Hungary
- Mr Adolfo URSO, Minister of Enterprises and Made in Italy, Italy

- Mr Alessio BUTTI, State Secretary, Digital Transformation Department of the Presidency of the Council of Ministers, Italy
- Mr. Edvinas GRIKŠAS, Minister of the Economy and Innovation, Lithuania
- Ms Elisabeth MARGUE, Minister of the Justice, Luxembourg
- Mr. Hon Silvio SCHEMBRI, Minister for the Economy, Enterprise and Strategic Projects, Malta
- Mr. Vincent KARREMANS, Minister of Economic Affairs, Netherlands
- Mr Eddie VAN MARUM, Minister of Digitalisation, Kingdom Relations and Reparation for Groningen, Netherlands
- Mr. Krzysztof GAWKOWSKI, Minister of Digital Affairs and Deputy Prime Minister, Poland
- Mr Manuel CASTRO-ALMEIDA, Minister of Economy and Territorial Cohesion, Portugal
- Mr. Bodgan-Gruia IVAN, Minister of Research, Innovation and Digitalisation, Romania
- Mr. Samuel MIGAL, Minister of Investments, Regional Development and Informatization, Slovakia
- Mr. Klemen BOŠTJANČIČ, Minister of Finance and Acting Minister of Digital Transformation, Slovenia
- Ms. María GONZÁLEZ, Secretary of State for Digitalization and Artificial Intelligence, Spain
- Mr. Erik SLOTTNER, Minister for Public Administration, Sweden